

## **LES RETRAITE(E)S SE FONT ENTENDRE**

**Trop de retraités**, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté.

Alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années, le gouvernement entend geler leurs pensions jusqu'en octobre 2015. Voire au-delà !

### **C'est INACCEPTABLE !**

Nous ne pouvons accepter en outre les autres mesures « d'économies » liées au

« Pacte de responsabilité » qui impacteront

- notre assurance maladie,
- nos Services Publics
- notre pouvoir d'achat déjà très écorné :

Nous le mesurons quotidiennement avec nos dépenses contraintes qui augmentent (chauffage, loyer, eau, électricité, nourriture...) ; après la décision, depuis le 1er avril 2013, d'instaurer une taxe de 0,3% pour les retraités imposables (CASA) ; après celles plus anciennes du passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, l'indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires, la décote, l'allongement des durées de cotisation...

Nous mesurons également cette dégradation de notre pouvoir d'achat à la réception de nos avis d'impôt 2014 : la suppression de la demi-part supplémentaire aux veufs et veuves, la fiscalisation brutale du supplément de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus entraînent des augmentations vertigineuses en comparaison de l'avis d'impôt de l'année précédente.

Le report de l'éventuelle revalorisation du niveau de l'inflation du 1er avril au 1er octobre est tout aussi inacceptable ; comme l'est celui concernant l'augmentation des petites pensions (inférieures ou égales à 1200€) prévu au 1/10/14.

Toutes ces mesures d'économies à l'encontre des retraités aggravent leur situation et ne sont pas de nature à relancer leur consommation ni à résoudre en rien les difficultés financières des régimes de retraites.

**La retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail** et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle, du nombre d'années cotisées et des luttes menées.

**Refusons toutes ces dégradations** et d'autres à venir si nous laissons faire.

Pour nos organisations, **l'heure est à la poursuite de la mobilisation**. Les retraités doivent se faire entendre encore plus fort autour de leurs revendications principales :

- Ø Contre le gel de toutes les pensions et retraites,
- Ø Pour l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les retraités, et le retour à la revalorisation annuelle au 1<sup>er</sup> janvier des pensions et pensions de réversion,
- Ø Pour le développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé, etc...)
- Ø Pour une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement.

**Dans la continuation de la manifestation nationale du 3 juin à Paris**, nos organisations en appellent à l'attention de tous les retraités : il faut poursuivre et amplifier la mobilisation unitaire dans chaque département le 30 septembre. **Dans la Vienne, participez à**

**l'Assemblée Générale intersyndicale des retraités**  
**le 30 septembre à 14h30**  
**salle Jouhaux (maison du peuple)**  
**rue Arsène Orillard à Poitiers**

**après laquelle, si la mobilisation le permet, les retraités partiront en cortège à la Préfecture où aura lieu un rassemblement ponctuant l'audience demandée.**